prince-ministre à la gare de Sofia à leur retour de Philippopoli.

Ce coup manqué, parce que le prince Ferdinand revint avant la date annoncée. Pareille, fondant de cet avènement, déduite à nos complices qu'il fallait tuer le prince et les ministres. Stambuloff et Montkourof, ainsi que le colonel Rizoff, chef de l'état-major.

Un soir, l'Hôtel Vitosch, le docteur Mikoff le plan de la conspiration à son co-accusé, le lieutenant Rizoff, après lui avoir fait jurer fidélité. Il fut dit que le général russe Damontovich devait, à la première nouvelle du renversement du prince Ferdinand, entrer en Bulgarie comme lieut commissaire du tsar, et plus, étant à lui, l'entraîne, il irait avec Rizoff à Saint-Pétersbourg demander au tsar de nommer deux candidats pour le trône de Bulgarie.

Une nuit à Sofia

Dans la nuit du 11 au 12 janvier, Panitza aurait essayé de précipiter le coup de main. Lui, Rizoff et Arnaoudoff, tous trois armés de revolvers, seraient allés réveiller le chirurgien-chef de l'armée, le docteur Mikoff, et, le pistolet sur la gorge, l'auraient obligé d'écrire à son ami le colonel Kissoff, commandant de la garnison de Sofia, un billet disant : « J'ai besoin de vous, pourrez pour les porteurs, la situation de la Bulgarie est critique. Il dépend entièrement de vous de sauver la situation. »

Les trois conjurés se seraient rendus chez le colonel Kissoff avec ce petit papier, mais ne purent rien obtenir de lui, ni par promesses, ni par menaces. Il n'arriva cependant rien de ce que l'on aurait pu logiquement attendre : ils ne brûlèrent pas la cervelle au colonel et celui-ci ne les fit pas arrêter et ne dit rien au ministre de la guerre.

Ce n'est que près de vingt jours plus tard, le 10 février, que Panitza fut arrêté, l'ordre d'arrêt ne fut pas sur quelle dénonciation.

Histoire de Brigands

Ce document, hérissé d'ailleurs d'invraisemblances, ne dit rien du plan, attribué à Panitza et raconté, lors de son arrestation, à grand renfort de détails romanesques, d'enlever ou de tuer le prince Ferdinand dans une fête de la cour.

L'acte d'accusation conclut à la peine de mort, en vertu tant de la loi civile que du code militaire bulgare et de l'ancienne loi turque.

LES ASSASSINS DE FILLES

Les assassinats commis sur des femmes galantes sont certes d'une fréquence déplorable, mais il est bien, à ce propos, de réduire à ses justes proportions la légende couramment admise que, toujours, ou presque toujours, les assassins de filles échappent à la justice.

Une statistique, dressée depuis 1873, donne 49 assassinats.

Les auteurs de 32 de ces crimes ont été arrêtés, trois se sont suicidés, quatorze enfin ont pu se dérober aux recherches actives de la sûreté.

Ayant pris une information à bonne source il nous a paru intéressant de revenir sur quelques-uns de ces crimes, de rappeler certains faits marquants, qui au moment ont fort intrigué l'opinion publique et expliquent surtout les nombreuses difficultés contre lesquelles se heurtent les inspecteurs de police.

La première de ces difficultés est surtout les mauvais vouloir des concierges ou des locataires qui tolèrent en meublé à des femmes et cherchent surtout à prouver que leur maison est bien tréquée.

Jamais une de ces femmes qui se livrent à l'exploitation des prostituées en leurs sous-loumit une misérable chambre ne voulait admettre que sa locataire reçoive plusieurs visites par jour.

La concierge elle-même, payée pour satisfaire aux demandes de la justice des renseignements qu'à contre-cœur.

C'est à qui prouvera que les filles qui habitent la maison mènent une vie exemplaire et n'ont qu'un amant lui plus.

Lorsque l'assassin ne laisse aucune trace de son passage, on sait ne laisser que de fausses indications, il faut remonter dans la vie de la fille assassinée, et la justice fait d'abord mettre la main sur la correspondance trouvée dans les tiroirs de la victime.

C'est là le détour de ces malheureuses ; toutes se font un titre de gloire des lettres reçues, et pour peu que cette correspondance émane de gens honorables, on peut être sûr de la retrouver soigneusement étiquetée dans le coin le plus caché de l'armoire à glace.

Les tendresses, les doutes, les lettres de rupture, les lettres de tendres reproches, etc., tout cela est épluché, lu, relu et les imprudentes signatures sont tenus de venir justifier de leur honorabilité et de l'emploi de leur temps pendant la nuit du crime, devant le commissaire de police du quartier.

Que de lettres curieuses trouvées ainsi ! C'est ainsi que dans l'assassinat de la rue de Provence on a retrouvé une correspondance émanant d'un attaché d'une ambassade étrangère et de plusieurs élèves d'une école du gouvernement.

Beaucoup de ces femmes, il est vrai, reçoivent des lettres signées de noms imaginaires et connus. Les fonctions ne se font pas faute de s'attaquer à cette peu intéressante catégorie. Et quelle n'a pas été la surprise du chef de la Sûreté de retrouver chez cette fille assassinée une carte de visite d'un préfet de police avec ses remerciements.

Une surprise plus forte cependant était réservée à M. Goron, habitué par métier à s'étonner peu.

A cours d'une longue et minutieuse enquête faite au domicile de la femme Stein, tuée en 1886, on finit par retrouver une photographie, l'agent de police triomphant, tout palpitant de cette importante découverte, apporte la photo à son chef.

Enquête, ce jour-là, finit au milieu des éclats de rire des assistants.

La pièce à conviction n'était autre que la photographie de M. Goron, lui-même qui n'en pouvait croire ses yeux !

La chose s'explique si l'on songe qu'à un moment donné, certains industriels mirent en vente les portraits de MM. Taylor et Goron.

Jamais l'assassin de filles, nous a-t-il dit, ne recommence à commettre un nouveau méfait pour qu'on ne le prenne pas. Il éprouve trop de difficultés dans l'accomplissement de cette tache honteuse et craint de se montrer dans les endroits fréquentés par les filles galantes.

Ou cite une exception, cependant : le cas de Philippe, qui, pour sa seule part, tua trois femmes.

Donnons, malheureusement, une rapide nomenclature des principaux de ces assassinats.

En 1873, Marcellin Pelletier (fille), rue de Provence, 20 (7 juillet). Assassin : Tagoda, H. Martin, Marcellin. Arrêté.

En 1876, Clotilde Méaire, faubourg St-Martin, 16 (10 mai). Assassin : Inconnu.

En 1882, Honorée Allas, rue Mercier, 7, 428 (février), tuée par Orsin Balthazar. S'est suicidé en Allemagne.

En 1884, Louise Marie, rue Condorcet, 50, (6 juillet). Par inconnu.

En 1885, Fanny Gal, rue de Rome, 78, (19 janvier), tuée par Maisonneuve. Arrêté.

Dans cet assassinat, la police était sur les dents et mise toujours sur de nouvelles pistes par le concierge, battait toutes les rues de la capitale.

Jamais on n'avait vu concierge aussi poli aussi complaisant. La sûreté n'en revenait pas.

On finit enfin par découvrir que l'assassinat avait été commis par le concierge lui-même, ancien garçon de bureau.

En 1886, l'assassinat de la fille Agatant, tuée le 15 juin, rue Caumartin.

Ce n'est que fort longtemps après qu'on put établir le mobile. Il était Vilcock, le double vol et par tentative d'assassinat sur un sergent de ville.

En 1888, encore, assassinat de la fille Bethe Sander, trouvée assassinée au numéro 30 de la rue de la Cerisaie.

Cet assassinat fut accompli dans des circonstances tellement mystérieuses.

Un individu grand et brun vint un jour louer une chambre dans la maison du crime. Le logeur, très surpris par les allures bizarres de cet homme n'osa néanmoins refuser la chambre qu'il demandait. Puis, sans mot dire, l'inconnu monta dans sa chambre. Le logeur ne se sentait pas le courage d'avoir un mot à lui monter une personne étrangère.

Vingt-sept jours après, le logeur très étonné de n'avoir pas aperçu une seule fois son locataire, inquiété même par plusieurs voisins. D'un commun accord, il fut décidé que l'on monterait dans la chambre.

Après avoir frappé, les voisins ne recevant aucune réponse, enfoncèrent la porte et pénétrèrent dans la chambre abandonnée par l'étrange locataire.

Sous le lit, on trouva le cadavre d'une femme absolument nue et en parfait état de conservation.

Qui a pu et comment ce cadavre se trouvait là, et c'est en vain que la police fit d'actives recherches. L'assassin, un nommé Luigi Giovanni ou Basso, ne fut jamais retrouvé.

En 1887, assassinat de Marie Bugnault, dite de Montille, avec Marie et l'enfant Gremet.

Ce meurtre fut commis dans la nuit du 16 au 17 mai par Franzini, arrêté sur les révélations de Mine Sabatier, sa maîtresse.

Enfin, nous arrivons à l'assassinat de la rue de Provence, dont on a lu les détails.

Adolphe Possien.

Le Mouvement grévistе

A LILLE

La période des grèves peut être considérée comme terminée. Hier matin, la reprise du travail a eu lieu à l'Union linière.

Les fêtes du *Broquetet* ont encore retenu quelques ouvriers et ouvrières qui rentreront certainement aujourd'hui.

Au tissage de M. Mesnet, quai de l'Ouest, à Canteleu, les ouvriers ne sont pas au travail. Cependant, la grève ne menace pas de continuer. Il est fort probable qu'à partir de mercredi matin, on n'y chômera plus.

Ce qui se passe actuellement dans ce dernier établissement, et dans beaucoup d'autres où il y a toujours un semblant de chômage, tient surtout à la fête traditionnelle.

AUX ENVIRONS

Dans les environs de Lille, la situation est également en voie de l'amélioration.

A Haubourdin, le travail a été repris au tissage de la Société Anonyme. Des troubles sont encore à signaler dans cette localité.

A Saint-André, chez M. Barbry, le travail ne reprendra que vendredi, suivant une décision prise par les patrons.

Au Pont-de-Marcq, chez M. Moreau, l'agrève est terminée avec la cause du hameau.

Les Mandelaine, on a travaillé dès hier matin au tissage de M. Pauchet, rue du Plouick.

Une certaine tension règne encore entre les ouvriers rattachants, une filature et leurs patrons, MM. Delesalle frères, mais tout porte à croire que ce dissentiment n'aura pas de durée.

A Loos, tous les ouvriers débardeurs et les ouvriers de fabrication et des bras à pyrite de l'usine Kuhlmann ont repris le travail aux conditions anciennes. Tout est rentré dans l'ordre et le calme.

Aux Forges et Aciéries de Denain

Samedi matin, une soixantaine d'ouvriers des forges et aciéries de Denain, formant le poste de jour attaché au four de Perlot, déclarèrent qu'une modification opérée depuis peu dans la rétribution de leur labeur leur faisait perdre un peu plus d'un franc par jour et se retirèrent en exposant qu'ils étaient résolus à ne reprendre le travail, ainsi que leurs camarades les ouvriers de nuit (en nombre égal), qu'aux anciennes conditions.

M. Chalmeton, le nouveau directeur des usines, après un entretien avec plusieurs des ouvriers intéressés, leur ayant promis de tenir compte de leur réclamation, tout le poste de jour se rendit lundi matin, et l'on peut croire que l'affaire n'aura pas d'autre suite.

A Arras

Les ouvriers tonneliers, très nombreux à Arras, se sont mis en grève lundi.

Ils demandent que le prix de la façon du tonneau soit porté à un franc. Il est actuellement de 0,90 c. On voit que la différence n'est pas grande.

L'entente se fera facilement croyons-nous ; déjà un patron, M. Lamirell, a accepté l'augmentation réclamée à la condition que ses collègues fassent de même.

Les grévistes sont très calmes, ils se promènent par groupe dans les différentes ouvrières.

A Alais

Nîmes, 13 mai. — A Alais, une entrevue a eu lieu entre M. Descours, directeur, et les grévistes. Cette entrevue n'ayant pas abouti, la grève continue.

A Bessèges

Bessèges, 13 mai. — Une réunion importante de mineurs de Lalle et de la Compagnie houillère a été tenue aujourd'hui à 3 heures à la Flèche. Il y avait environ un millier d'assistants.

Les orateurs grévistes très surexcités ont blâmé l'attitude des troupes qui sont armées de leurs cartouches.

Le mot dynamite a été prononcé par un mineur qui a clôturé la réunion au cri de Vive la grève générale.

Un autre mineur a dit dans son discours qu'il fallait que tous les ouvriers du bassin du Gard fussent syndiqués.

Une nouvelle délégation va se rendre demain chez le directeur de la Compagnie Houillère pour demander les conclusions. La situation empire.

SOCIÉTÉ DES AGRICULTEURS DU NORD

Présidence de M. Gustave Dubar, président

M. le Président fait connaître que, sur la demande de M. Ferdinand Lemaire, président de syndicat des producteurs de graines de betteraves, le comité nomme n'aura lieu cette année entre les dits producteurs.

M. Dubar rend compte de la première réunion de la commission des tarifs. Les décisions arrêtées les ont été prises au sein de cette commission :

1° Dénonciation des traités de commerce ;

2° Adoption du double tarif dans lequel la France

Celle-ci ne tarda pas à arriver sur les lieux, l'un des agents, boucaille, ne voulant rien avoir le frère en question qui est voiturier, rue de Menin, et sortit bientôt que Florent Dekens, avait pas été battu, mais qu'il avait été mis à la porte à cause de sa mauvaise conduite.

D'un autre côté, l'agent Dupres était allé rue de Tourcoing, chercher le docteur Duvat; mais, ayant à constater une blessure à l'arcade jambe cassée n'avait absolument rien.

Un mari peu commode. — Un mari peu commode, est assurément Jules Bernard.

Lundi soir, en battant sa femme, il lui a fait une blessure assez grave au front.

Il a été arrêté et écroué au dépôt du premier arrondissement.

Un pugilat rue de Babylone. — Lundi après-midi, à Roubaix, un combat à coups de poings avait lieu rue de Babylone, entre les sieurs Antoine Masson, cabaretier, et Théodore Dubois, rattachour, âgé de 34 ans, demeurant rue du Tilleul, cour Ozenbre.

Ce dernier, qui était en état complet d'ivresse a été conduit au dépôt du troisième arrondissement.

Une arrestation pour vol. — La police a procédé à l'arrestation du nommé Auguste Grousse, marchand forain, âgé de 20 ans.

Il est inculpé d'avoir volé une somme de 100 fr. au préjudice de Mme Selosse, cabaretière, rue des Halles.

Un accident rue de l'Hermitage. — Lundi soir, vers neuf heures, le sieur Modeste Lorillard, fileur, âgé de 56 ans, demeurant rue de l'Hermitage, cour Billot, voulait rentrer chez lui, lorsqu'il fit un faux pas et tomba.

Ce n'est qu'hier après-midi, lorsque l'on s'est aperçu qu'il avait la jambe gauche fracturée, qu'il a été admis à l'Hôtel-Dieu.

Un accident rue de Lannoy. — Hier matin, à sept heures, un accident s'est produit à la brasserie Froidure et Lefebvre rue de Lannoy.

Un garçon brasseur, Nicolas Pol, âgé de 25 ans demeurant rue de Mulhouse à l'Allumette, a eu trois doigts de la main gauche pris entre les engrenages, en nettoyant un [illegible].

Il a été admis à l'Hôtel-Dieu.

Vol mouvementé. — Lundi, vers midi, un jeune gamin d'environ 14 ans, volait un pain dans une voiture de la Société de consommation et prenait la fuite.

Il fut aussitôt par un garçon boulanger qui le poursuivait en criant : Arrêtez-le.

Un jeune homme de 16 ans parvint à lui barrer la route et le maintenir, lorsque survinrent deux fraudeurs qui prirent la défense du jeune voleur et rouèrent de coups celui qui l'avait arrêté.

Tout cet avait occasionné un rassemblement qui amena un agent ; celui devant l'attitude des fraudeurs qui étaient armés de gourdins, ne put intervenir.

Le voleur et les fraudeurs ont pris la fuite.

Cocelia Roubaisienne. — Les membres cécélistes de la société chorale *La Cecilia Roubaisienne*, sont invités à assister aux répétitions de mercredi 14, samedi 17, à neuf heures du soir et dimanche 18 mai, à midi, pour le concert Gounod, qui doit avoir lieu à l'Hippodrome très prochainement.

Chrnique du travail. — *Réunion des tisserands à la main.* — Les ouvriers tisserands à la main de Roubaix et des environs se réuniront dimanche prochain, 18 mai, à 4 heures 1/2 précises, dans la grande salle Philémon, rue Pierre-Motte.

Ordre du jour : Formation d'une chambre syndicale.

AVIS IMPORTANT

Profitez immédiatement de l'occasion offerte par le membre de la Société de Médecine de France, **M. Soldiéme-Bellière, au Mans**, qui, contre un timbre de 15 centimes, vous enverra la manière de vous guérir seul et sans frais, de vos maladies.

Maladies du système, échauffements, chaneres, vices du sang, dartres, eczémas, démangeaisons, plaies, hémorroïdes, asthme, toux, bronchites, maladies d'estomac, digestions difficiles, goutte, rhumatismes, douleurs, pauvreté du sang. 1471

Lire à la 4e page, les renseignements utiles **sur l'Établissement départemental Des EAUX à BOUES de St-AMAND (Nord)**

Chronique locale

ROUBAIX

Dernier écho de l'affaire Pannier-Vanoutryve

Le *Journal de Roubaix* a publié il y a quelques jours un entrefilet dont le but manifeste, était d'insinuer au public roubaisien, que nous l'avions trompé en lui annonçant que M. Vanoutryve n'était engagé, outre la lettre d'excuse que nous avons publiée, à verser une certaine somme à l'asile des pauvres vieillards de la rue Saint-Jean.

La lecture de cet article rectificatif nous avait poussé à croire, que, ayant appris de divers côtés que M. Vanoutryve n'était réellement obligé à faire ce versement, nous ne pouvions nous expliquer qu'il cherchât à se soustraire à cette obligation — aussi, voulant en avoir le cœur net — et savoir lequel du *Courrier* ou du *Journal de Roubaix*, était dans la vérité, nous nous sommes rendus près de M. Pannier, qui a refusé de se laisser interviewer — sur ce refus, nous avons envoyé à l'asile de la rue Saint-Jean, où les nombreux curieux à l'excès — qui ont la fâcheuse habitude de vouloir tout savoir et qu'en langage de journalistes on appelle des reporters ; or, des renseignements qui lui ont été très obligeamment donnés, il résulte positivement que M. Vanoutryve a réellement versé à cet établissement charitable, une somme de cinq mille francs, pour se libérer de l'obligation qu'il avait contractée.

Que signifie donc la rectification publiée par le *Journal de Roubaix* ?

M. Reboux serait bien aimable de nous l'expliquer.

L'EMPOISONNEMENT DU PILE

L'émotion causée par l'empoisonnement de la petite Céline Mortier est loin d'être calmée. Dans tout le quartier du Pile on se livre à de nombreux commentaires sur ce tragique événement.

L'autopsie n'a pas encore eu lieu. Elle sera faite ce matin à dix heures à l'hôpital par MM. Castiaux et Bayart, médecins légistes.

M. de Lisconet, juge d'instruction a passé l'après-midi d'hier à Roubaix. Il a interrogé Mme Dorlay, qui lui a rappelé les phases de la maladie de son enfant.

Il convient d'attendre le résultat de l'autopsie pour savoir si, de quelque façon que ce soit sur les responsabilités il pouvait incomber à l'une ou à l'autre des personnes en cause. Jusqu'ici la culpabilité du pharmacien est loin d'être prouvée et les bruits contradictoires courent dans le quartier.

Nous ne voulons pas nous en faire l'échomalé il est probable que nous aurons dès aujourd'hui des renseignements positifs.

Un mauvais farceur. — Mon frère m'a battu ; j'ai fraîchir la jambe ; telle est la réponse que faisait lundi soir, rue de Menin, le nommé Florent Dekens, journalier, âgé de 36 ans, aux personnes qui lui demandaient pourquoi il demeurait assis dans la boue.

Tandis que quelques passants transportaient Dekens à l'estaminet Boulard, un autre allait prévenir la police.

Pierre-Escrebieux. — Les Amis-Réunis. Sainghin-en-Mélantois. — Fanfare municipale.

Emmerin. — La Concorde.

Moustier-au-Bois (Belgique). — La Philharmonique.

Lille. — L'Avenir (Trompettes).

Wasquehal. — Fanfare.

Wattrelos. — Musique municipale.

Courtrai (Belgique). — Fanfare De Vryhegd.

Chauffry. — Fanfare municipale.

Roselle. — Harmonie.

Mouscron. — Harmonie royale.

Moulins-Lille. — Harmonie l'Union du Nord.

Roubaix. — Fanfare Delattre.

Menin. — La Philharmonique.

Wazemmes. — Fanfare.

Roubaix. — La Concordia.

— L'Union des Trompettes.

Ronchin-Lille. — Les Jeunes aveugles.

Wattrelos. — Les Enfants de la Lyre.

Hellemmes. — Harmonie municipale.

Marcq-en-Barœul. — Les Amis Réunis.)

Tbumesnil. — La Jeune Harmonie.

Loingne. — L'Union Musicale.

Mouveaux. — La Philharmonique.

Lille. — Les Enfants du Nord.

Roubaix. — Fanfare de Beaurepaire.

Tourcoing. — Musique Municipale.

Lannoy. — Fanfare Municipale.

Comines. — La Philharmonique.

Roubaix. — Fanfare Harmonie.

Roubaix. — Union des Chasseurs.

Marcq-en-Barœul. — Harmonie Municipale

Roubaix. — Grande Fanfare.

Sweveghem. — La Fanfare Ste-Cécile.

Lille. — L'Avenir moulinois.

Wazemmes-Lille. — Les Amis-Réunis.

Mouscron. — La Ste-Cécile.

Lannoy. — Union musicale.

Lille. — L'Union des Trompettes.

Wasquehal. — La Jeune France.

Mons-en-Barœul. — Fanfare.

Werwicq. — Les Amis-Réunis.

Warneton (B). - L'Union fait la force.

Lomme. — Fanfare communale.

Hellemmes. — Fanfare.

Pecq. — Fanfare communale.

Lys-lez-Lannoy. — La Lyre ouvrière.

Wasquehal. — Fanfare Ste-Cécile.

Templeuve. — La Sainte-Cécile.

Marquette-Lille. — L'Espérance.

La Madeleine-Lille. — Harmonie.

Petit-Ronchin. — Fanfare.

Risquons-Tout. — Les Amis-Réunis.

Monscron. — Fanfare Franco-Belge.

Croix. — Fanfare du Crédhet.

Mons-en-Barœul. — Fanfare St-Pierre.

Marquette. — Les Trompettes.

Neuville. — Musique municipale.

Reckem (B.) — L'Abeille.

Herseaux. — Harmonie.

Bondues. — Musique municipale.

Estampuis. — Harmonie.

Mont-à-Leux. — Fanfare.

Lys-lez-Lannoy. — Les Amis-Réunis.

Flers. — Fanfare du Breucq.

Après la résolte des hannetons. — Nous annoncions hier l'arrestation du nommé Elouard Haeck, âgé de 17 ans, qui est gravement compromis dans les faits qui se sont passés le 3 mai dernier, à la filature Desrumont, au Bas-Chemin.

La police avait d'excellentes raisons de croire que ce jeune garnement était entouré de complices d'autres jeunes gens qui, comme lui, ne se livrent guère au travail.

Aux questions qui lui furent posées dans ce sens, Haeck avait eu effet que plusieurs de ses camarades avaient pris part à des exploits très répréhensibles.

Il voulut bien ajouter que les individus en question se trouvaient présentement sur la frontière, du côté du Mont de la Trinité où ils s'occupent de faire la chasse aux hannetons vendus à des marchands de chiffons qui les importent en ville.

On sait en effet qu'à la saison où nous sommes, on voit des marchands de hanneton les jours de marché distribuer ces insectes au profit des enfants.

Donc pour la récolte de hannetons terminée lorsque les individus désignés reviendront, on leur posera la main au collet.

Maraudage. — Des procès-verbaux ont été dressés à la charge de 6 gamins de 11 à 13 ans pour maraudage de radis dans le champ de M. Honoré, jardinier, rue Verte.

Arrestation pour vol au comptoir. — Le nommé R. M..., ancien soldat au service de la Hollande et pensionné de ce gouvernement, a été arrêté par l'inculpation d'un vol au préjudice d'une cabaretière de la Croix-Rouge.

Le casernement des troupes au Conditionnement. — Nous disions il y a quelques jours que M. le commandant Meaux du 8me bataillon de chasseurs à pied, était vivement préoccupé du danger qui pouvait résulter pour la santé des troupes, des mauvais conditions hygiéniques dans lesquelles le Conditionnement transformé en caserne.

Nous apprenons qu'un certain nombre de soldats qui se sont trouvés indisposés sont actuellement à l'Hôtel-Dieu. Il n'est pas question cependant croyons-nous, de maladies infectieuses et tout fait prévoir que ces quelques militaires seront promptement rétablis.

Haluin. — Voici le résultat du Carrousel qui a eu lieu jeudi.

Le prix, un bronze d'art, dont le sujet est un cheval offert par M. Jongle, conseiller général, à M. Pierre Debuchy, de Noyelles.

2e, espèces 30 fr., à M. Paul Lesaffre, de Comines.

3e, espèces 25 fr., à M. Constant Becquart, de Séquedin.

4e, espèces 20 fr., à M. Albert Descroumax, de Quesnoy.

5e, espèces 15 fr., à M. Désiré Delrue, de Neuville.

6e, espèces 10 fr. à M. Louis Dehourt, à Bondues.

1re surprise, à M. Jules Demeuville de Bondues ; 2e, à M. Henri Vandenberqen, d'Haluin ; 3e, à M. Gustave Bernardi, d'Haluin.

Quarante cavaliers ont pris part au carrousel auquel la musique municipale avait prêté son concours. Sa recette pour les pauvres peut être évaluée à 65 francs.

CAISSE D'EPARGNE DE TOURCOING

Séances des 11 et 12 Mai 1890

Détail des opérations de la caisse mère et des succursales

VERSEMENTS :

Tourcoing.	121	déposants dont	21 nouv.	39,835
Blan-Seau.	8	—	1 —	2,600
Croix-Rouge.	10	—	4 —	6,766
Roncq.	9	—	3 —	1,760
Linselles.	6	—	3 —	6,054
Roncq.	4	—	0 —	2,080
Bondues	5	—	0 —	450
Bousbecque.	1	—	0 —	24
Neuville.	3	—	0 —	397
Mouveaux.	2	—	0 —	473
Totaux.	163		34	40 488

REMBOURSEMENTS :

Tourcoing.	66	remb. dont	24 soldés	23,063 60
Blanc-Seau.	1	—	0 —	150
Croix-Rouge.	2	—	0 —	395
Roncq.	4	—	2 —	514 98
Linselles.	3	—	0 —	2,100
Roncq.	2	—	0 —	825
Bondues.	3	—	0 —	1,500
Bousbecque.	1	—	0 —	1,800
Neuville.	1	—	0 —	3,000
Mouveaux.	0	—	0 —	»
	68		26	41 788 58

Administrateurs du mois de Mai 1890 :

A Tourcoing : MM. Alfred Lefrancois, Didry-Bodin, Didry-Dubreille, Jules Devienne. — Au Blanc-Seau, M. E. Crespin. — A la Croix-Rouge M. L. Dubarn. — A Haluin, M. Wattel-Roy. — A Linselles, M. Demarcq. — A Roncq, M. Quottignies. — A Bondues, M. Delefortrie. — A Bousbecque, M. Hénaux Lefebvre. — A Neuville, Haluin, M. Mouveaux, M. Louis Poutet.

Le Caissier,
L. Lanoy.

LILLE

Fête du Denier

Nous avons annoncé déjà que l'excellente musique de Popering he prêterait son concours aux fêtes du *Denier*.

Les organisateurs viennent de s'assurer la participation d'une autre société belge classée parmi les plus fortes musiques connues : c'est l'harmonie des *Amis du Progrès*, de Laeken-lez-Bruxelles, qui compte 120 exécutants.

Un cadavre dans les fortifications. — Hier vers une heure de l'après-midi, on découvrait dans les fortifications de la porte d'Arras, le cadavre d'un individu, assez correctement vêtu. Ce cadavre était tout proche de son veston un livret au nom de Jean-Baptiste Machez, âgé de 23 ans, ouvrier selliez, demeurant à Seclin.

On ignore si on se trouve en présence d'une mort accidentelle ou d'un suicide.

Le cadavre ne portait toutefois aucune trace de violence. Il a été transporté à la Morgue.

M. le commissaire de police du 7e arrondissement a ouvert une enquête.

Grave accident rue d'Angleterre. — Hier vers quatre heures et demie de l'après-midi, un accident qui peut avoir des conséquences mortelles, s'est produit rue d'Angleterre.

Des ouvriers du gaz travaillaient à la réparation de tuyaux qui traversent la rue. Par suite de cet accident, un dégagement de bruyère conduit par deux domestiques de M. Tesse-Watrelot, dut tourner par la rue d'Angleterre. Le véhicule s'engagea très mal dans la ruelle et fort étroite et malgré mainte efforts pour sortir de ce mauvais pas, on résolut de dételer les chevaux.

Le conducteur s'empara du timon et avec l'aide de quelques personnes qui poussèrent aux roues, essaya de faire rouler le chariot. La manœuvre s'accomplit, mais le garçon brasseur fit un faux pas et la flèche du canon l'atteignit à la bosse du crâne. La blessure doit présenter une certaine gravité, car le sang ne tarda pas à s'échapper abondamment de l'oreille.

On fit entrer le malheureux dans une maison voisine, chez M. le directeur de la « Société coopérative Illinois » où il reçut les soins du docteur Lingrand.

Il fut ensuite reconduit, en voiture, à son domicile, rue de Paris.

Ce garçon brasseur se nomme Pascal Thiefry et est âgé d'environ quarante ans.

A l'eau. — Hier, vers 11 h. 1/2 du matin, la dame Delefosse, batelière, à bord du bateau dragueur, amarré, près de la poterne, avait placé son enfant, âgé de 6 mois, dans un petit tuneau placé sur le pont du dit bateau. Un coup de vent renversa l'enfant qui fut précipité dans le canal.

Le père, aidé de l'écluse, vint aussitôt à l'endroit et, après les deux hommes réussirent à la ramener sain et sauf sur le pont.

Menus faits. — Dans l'après-midi de lundi, vers deux heures et demie, un charpentier de bateaux, M. Louis Poitier, 38 ans, demeurant à Quesnoy-sur-Deûle, travaillait à bord du bateau M. Thomas frères, constructeurs de bateaux au Grand-Tournai, près de la porte de Dunkerque, pour y demander du travail. Tout à coup, M. Poitier se vivent d'affaisser : on se précipita autour de lui mais il était déjà trop tard. Il ne fut médecin appelé aussitôt ne put que constater la mort, due à la rupture d'un anévrisme.

— Le sieur Lemaire a arrêté le sieur C. Lecomte, employé, inculpé d'abus de confiance au préjudice de « l'Union générale du Nord ».

Le sieur Lecomte a été arrêté en vertu d'un mandat décerné par M. Legrand, juge d'instruction.

LE NORD

Lomme. — *Suicide.* — Aujourd'hui, vers quatre heures après-midi, on a trouvé pendue dans sa chambre, la veuve Henri Ponchemin-Droulers, rentière en cette commune.

M. le docteur Lemaire, appelé en toute hâte, a constaté que la mort remontait à plusieurs heures.

Cette femme s'adonnait à la boisson.

Elle ne laisse pas d'enfants.

Wambrechies — *C'est demain*, jeudi 15 mai, qu'aura lieu le grand carrousel organisé au profit des pauvres. Près de 100 cavaliers ont déjà répondu à l'invitation de la Société hippique.

Si le temps se met de la partie fête équestre sera une des plus brillantes, car elle aura pour théâtre les beaux ombrages de la ville et les organisateurs n'ont rien négligé pour sa réussite. Les personnes désireuses de prendre des cachets peuvent s'adresser chez M. Crobin, tapissier.

DUNKERQUE

LA POPULARITÉ DE M. LALOU

M. Lalou, accompagné de Mme Lalou, prenait hier le train de 5 h. 45 à Dunkerque.

Il a été conduit à son wagon par M. Ravinet. M. Lalou saluait tout le monde, mais il est à remarquer que tout le monde se saluait pour ne pas répondre à la politesse.

A Hazebrouck, M. Lalou fut aperçu. On cria : Vive Vel-Durand.

On comprend facilement qu'on n'ait pas crié Vive Lalou ! En effet, pendant qu'on discute à la Chambre les questions ouvrières, M. Lalou le plaît à déguster à Dunkerque, la bière de M. Ravinet.

R.

Nos Islandais. — Il paraît que la pêche a été moins bonne cette année. Le printemps. Le longre « Léonie et Emma » est attendu à toutes marées venant d'Islande, ayant en cale 115 tonnes morues.

Il ne faut pas pour cela supposer que tout le monde soit aussi heureux.

UN SINISTRE À GRAVELINES

Le brick norwégien « Carl », capitaine Gandersen, allant de Christiansund à Gravelines, avec un chargement de bois, a fait cette à cette plage à l'ouest, durant ces derniers mauvais temps (vents de O. N. O.)

Le navire est disloqué par cette mauvaise position, plusieurs remorqueurs ont tenté mais vainement de le renflouer. La cale est pleine d'eau.

L'équipage a pu débarquer sain et sauf sur la plage.

On procède activement au sauvetage de la cargaison. Ce navire sera ensuite vendu et dépecé.

Si le mauvais temps survient, il se démolira seul.

PAS-DE-CALAIS

CALAIS

Vol. — Les inculpés du vol de la Ville de Calais dont nous avons annoncé l'arrestation ont été transférés ce matin à Boulogne-sur-Mer, à la disposition du Procureur de la République.